

OPPORTUNITÉ D'EMPLOI POUR LES ÉTUDIANTS

Cette année, Parcs Canada recherche des jeunes pour combler des emplois ! La Stratégie emploi et compétences jeunesse est une initiative du gouvernement fédéral en matière d'emploi qui s'adresse aux jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans. Elle mise sur la création d'emploi, en particulier pour les jeunes confrontés à des obstacles. L'objectif est d'accroître le nombre d'emplois pour les jeunes, tout en leur donnant l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle, de développer des compétences et d'étendre leurs réseaux. Parcs Canada est très heureux de participer à cette initiative, et les jeunes peuvent faire une différence dans nos parcs nationaux, nos sites historiques nationaux et dans nos sites dans l'ensemble du Canada ! Parcs Canada s'engage à offrir un milieu de travail diversifié et inclusif par le biais de cette initiative, et encourage les candidatures des jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi, en particulier les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Informations sur le poste

Titre du poste	Technicien/technicienne en numérisation (étudiants) Technicien en conservation des étudiants
Lieu(x) de travail	Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (Nouvelle-Écosse)
Type d'emploi	Temporaire
Durée	Mai 2021 au début Septembre 2021
Salaire	15,40 \$ à 18,19 \$ l'heure (Les taux de rémunération sont déterminés à l'étape de la nomination initiale est basé sur le niveau scolaire actuel de l'étudiant)
Milieu de travail/ Tâches	<p>Milieu de travail : Agence Parcs Canada - cet organisme fédéral est chargé de protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles exceptionnelles du Canada en administrant un réseau de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux disséminés dans toutes les régions du pays.</p> <p>Tâches : Technicien/technicienne en numérisation (étudiants) Les techniciens en numérisation (étudiants) sont des étudiants dynamiques qui peut aider dans la numérisation de documents de la située à la forteresse de Louisbourg.</p> <p>Technicien en conservation des étudiants L'étudiant technicien en conservation fournira une aide à l'entretien des collections historiques situées à la forteresse de Louisbourg. Le candidat retenu peut être tenu de voyager.</p>

Processus de dotation

Qui est admissible	Pour être admissible au programme SECJ, vous devez : <ul style="list-style-type: none"> • Être âgé entre 15 et 30 ans. • Être citoyen canadien, résident permanent ou avoir le droit de travailler au Canada • En outre, la préférence peut être accordée aux candidats qui s'auto-identifient comme autochtones, membres de minorités visibles et personnes handicapées, ainsi qu'aux jeunes confrontés à des obstacles à l'emploi. C'est pourquoi nous vous
---------------------------	--



encourageons à vous auto-identifier dans votre demande de candidature.

Vous avez 30 ans ou moins ? Êtes-vous confronté à des obstacles à l'emploi en tant que personne handicapée, pour des raisons scolaires ou socio-économiques, raciales, d'identité de genre, ou autres ? Vous n'avez pas terminé vos études ? Si vous avez répondu oui à l'une de ces questions, et que vous êtes légalement autorisé à travailler au Canada, Parcs Canada aimerait vous parler ! Nous avons des possibilités temporaires pour vous permettre de développer votre expérience professionnelle et nous serions heureux de contribuer à votre parcours professionnel ! Si cette occasion vous intéresse ou si vous connaissez quelqu'un qui le serait, veuillez postuler ou faire passer le mot. Nous aimerions vous compter parmi nous !

Information générale

Numéro du processus de sélection	2021-CAP-CBFU-STD-0056
Date de fermeture	Les demandes doivent être reçues au plus tard le 29 avril 2021 (23 h 59, heure du pacifique)
Soumettre votre demande à :	<p>Elwyn Peters</p> <ul style="list-style-type: none"> Par courriel à DotationUGICB-CBIFUstaffing@canada.ca <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Par télécopieur au 902-733-2362 <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Postuler en ligne à Emplois GC : Ref. no: CAP21J-019327-000062
Votre demande doit démontrer clairement que vous rencontrez chacune des exigences et doit inclure les éléments suivants :	<ul style="list-style-type: none"> Votre curriculum vitae. Une lettre d'accompagnement en 1 000 mots (maximum) Coordonnées de 2 références.

Énoncé de qualités

(Afin que votre candidature soit retenue, votre demande doit clairement décrire comment vous répondez aux énoncés suivants (qualifications essentielles))

Expériences essentielles	Expérience de l'utilisation de la technologie
Les énoncés suivants seront utilisés / évalués à une date subséquente (essentiels à l'emploi)	
Exigences linguistiques	Anglais essentiel
Capacités essentiels	<p>Capacité de suivre des instructions avec exactitude et efficacité</p> <p>Capacité de travailler seul(e) ou au sein d'un groupe</p> <p>Capacité de prêter attention aux détails</p> <p>Capacité de résoudre des problèmes et de travailler sous une supervision minimale</p>
Qualités personnelles	<p>Fait bouger les choses</p> <p>Communique efficacement</p> <p>Prend la responsabilité</p>
Les énoncés suivants pourraient être utilisés / évalués à une date subséquente (pourraient être nécessaires à l'emploi)	





Notes à propos du processus de dotation

Nous sommes aussi engagés à instaurer un milieu de travail inclusif et exempt d'obstacles, dès le processus de sélection. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation à une étape ou une autre du processus d'évaluation, veuillez envoyer un message à l'adresse indiquée ci-dessous sous la rubrique Personnes-ressources pour en faire la demande. Les renseignements reçus au sujet de mesures d'adaptation seront traités confidentiellement.

L'Agence Parcs Canada souscrit aux principes de la diversité et de l'équité en matière d'emploi en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et s'efforce de s'assurer que son effectif est représentatif de la société canadienne. Nous encourageons les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres d'un groupe de minorités visibles à s'identifier sur leur candidature. Pour obtenir des conseils sur la façon de naviguer dans un processus de demande étape par étape, veuillez consulter la page suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=M8rWo272JTO>.

L'Agence Parcs Canada est établie avec le statut d'employeur distinct au sein de la fonction publique, tel que défini par Loi sur la gestion des finances publiques. Les personnes nommées à l'Agence continuent à faire partie de la fonction publique. L'Agence Parcs Canada dispose de son propre cadre de gestion des ressources humaines, distinct de celui de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, mais conforme aux valeurs d'équité, de compétence et de respect ainsi qu'à ses principes de gestion.

Conformément à l'alinéa 8.2(a) de la Loi sur la protection des renseignements personnels, l'information ou le matériel, obtenu directement du candidat ou autrement par un comité de sélection, utilisé pendant un processus de sélection en vue d'évaluer un candidat peut servir dans le cadre des processus d'examen de la sélection et de recours. Tous les renseignements pertinents peuvent être fournis à des tiers, comme d'autres candidats ou leurs représentants, qui ont une raison légitime de consulter ces renseignements.

Les personnes recevant une pension provenant de la fonction publique du gouvernement du Canada qui considèrent cette opportunité d'emploi avec l'Agence Parcs Canada, devraient contacter le centre des pensions du gouvernement du Canada TPSGC (1-800-561-7930) pour déterminer l'impact d'une nomination sur leur droit de prestation de retraite.

Veuillez faire parvenir votre demande dûment remplie, y compris les documents mentionnés ci-dessus. Autrement, votre demande pourrait être rejetée.

Dans le cadre de ce processus, nous communiquerons avec vous par courriel. Les candidats DOIVENT consulter leurs courriels fréquemment puisqu'il peut y avoir des dates limites pour les réponses. Il est de la responsabilité des candidats de fournir des coordonnées exactes et de les mettre à jour au besoin. Ils devraient s'assurer par ailleurs de fournir une adresse électronique qui accepte les courriels provenant d'expéditeurs inconnus (certains systèmes de messagerie bloquent ce genre de courriels). Veuillez noter que vous serez considéré comme n'étant plus intéressé à participer au processus de sélection et que vous avez retiré votre candidature si vous manquez à fournir des coordonnées à jour ou des réponses aux communications. Si vous devez communiquer avec nous pendant ce processus de sélection, veuillez inscrire le numéro du processus de sélection dans le sujet du courriel.

Chaque personne a le droit de participer à un processus de nomination dans la ou les langues officielles de son choix.

Toutes les communications associées à ce processus, y compris la correspondance par courriel, peuvent être utilisées pour évaluer les qualifications.

Des frais de voyage pour les personnes qui ne sont pas des fonctionnaires fédéraux ne seront pas remboursés.

Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

